

DESCRIPTION  
DES  
**MACHINES ET PROCÉDÉS**

POUR LESQUELS  
DES BREVETS D'INVENTION

ONT ÉTÉ PRIS SOUS LE RÉGIME DE LA LOI DU 5 JUILLET 1844

PUBLIÉE  
PAR LES ORDRES DE M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

---

TOME QUATRIÈME



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

---

M DCCC L

issent le métal à nu. Il faut corriger cela en y mettant, à l'aide d'un spatule, un peu de pâte. S'il y avait trop de défauts, on aurait plus tôt fait de recommencer.

Lorsqu'on reconnaît la première couche bonne, on prend une nouvelle partie de caséum, quatre de craie et deux de blanc de céruse première qualité; mieux vaudrait du blanc d'argent. On y ajoute un peu d'eau et la quantité de chaux vive qu'on peut dissoudre; on applique vivement la seconde couche très-mince. Aussitôt qu'elle aura séché, soit au feu, soit à un soleil assez ardent, on enlève, à l'aide d'un couteau à palette, les petits grains; on rebouche avec le même mélange les petites cavités, puis on passe à la troisième et dernière couche.

Cette dernière couche est composée d'une partie de caséum et de quatre de blanc d'argent, et la quantité nécessaire d'eau et de chaux; puis on applique cette dernière couche comme les deux autres.

Lorsqu'elle est très-sèche, on la polit au papier de verre; on y passe un mélange d'eau dans laquelle on aura fait fondre une faible partie d'alun de roche, de vitriol bleu (couperose bleue) et versé une cinquantième partie d'acide hydrochlorique.

Avant de s'en servir, il est bon d'humecter la planche à l'eau propre, puis de la presser deux ou trois fois sur une pierre bien lisse.

Pour obtenir des grains à l'instar de ceux de la pierre, on y passe des cylindres en acier granuleux; on enlève, à l'aide d'un blaireau sec et fin, la poussière, puis on passe encore une fois le mélange d'eau bleue, dont nous venons de parler, sur la planche.

860.

## BREVET D'INVENTION DE QUINZE ANS,

En date du 11 juin 1845,

Au sieur LEVYS, à Saint-Quentin (Aisne),  
Pour une reliure.

L'inventeur, dans le brevet, et dans un certificat d'addition en date du 16 septembre 1847, indique une reliure métallique, ou en partie métallique, et qui s'applique au livre, soit fixée comme les reliures ordinaires, soit indépendante du livre; dans ce dernier cas, c'est une boîte dans laquelle on enferme le livre.

861.

## BREVET D'INVENTION DE QUINZE ANS,

En date du 11 juin 1845,

Au sieur MARTENS, à Paris,  
Pour des perfectionnements au daguerréotype.

On sait que, dans les épreuves daguerriennes, les points situés même à une petite distance du centre de la plaque manquent de netteté. L'inventeur a remédié à cet inconvénient en donnant un mouvement horizontal à l'objectif, qui se dirige ainsi successivement vers tous les points de l'horizon. D'ailleurs la plaque elle-même peut s'incliner de façon que des objets inégalement distants de l'appareil aient leur foyer sur cette plaque.

## CERTIFICAT D'ADDITION,

En date du 23 juillet 1845.

L'inventeur indique une disposition pour faire tourner l'objectif autour d'une plaque cylindrique; on reçoit ainsi sur cette plaque tous les objets de l'horizon.

862.

## BREVET D'INVENTION DE QUINZE ANS,

En date du 18 juin 1845,

Au sieur ANTREAUME, à Paris,  
Pour des verres de montre.

Ces verres sont en cristal; ils sont taillés de manière à présenter plusieurs biseaux. Celui qui se trouve sur le cercle des heures produit un grossissement. Ces verres ne sont pas coulés, mais bien faits à la main.

Dans un certificat d'addition du 12 juin 1846, l'inventeur s'applique à faire des verres pour les montres plates; il ménage dans le verre un rebord intérieur saillant en biseau, afin que les aiguilles ne puissent jamais toucher le verre.

863.

## BREVET D'INVENTION DE QUINZE ANS,

En date du 21 juin 1845.

Au sieur BAUDET, à Paris,  
Pour des stores-annonces.

Dans le brevet, et dans un certificat d'addition en